



# Assemblée générale

Distr. générale  
27 septembre 2004  
Français  
Original: anglais

---

## Cinquante-neuvième session

### Cinquième Commission

Points 67 a) et b) et 108 de l'ordre du jour

**Examen de l'application des recommandations et décisions adoptées  
par l'Assemblée générale à sa dixième session extraordinaire :**

**Conseil consultatif pour les questions de désarmement;**

**Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement**

**Budget-programme de l'exercice biennal 2004-2005**

## **Demande de subvention pour l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement présentée suivant les recommandations de son conseil d'administration concernant le programme de travail de l'Institut pour 2005**

### **Note du Secrétaire général**

#### *Résumé*

Conformément aux dispositions du statut de l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement (voir la résolution 39/148 H, annexe, art. VIII, par. 3), les recommandations du Conseil d'administration de l'Institut aux fins de l'octroi pour 2005 d'une subvention imputée au budget ordinaire de l'Organisation des Nations Unies sont transmises à l'Assemblée générale pour approbation. Dans le budget-programme approuvé pour l'exercice biennal 2004-2005 (voir la résolution 8/271 A), un montant de 561 600 dollars était prévu au chapitre 4 (Désarmement) pour financer la subvention à l'Institut.



1. À sa quarante-troisième session, tenue du 30 juin au 2 juillet 2004, le Conseil consultatif pour les questions de désarmement, agissant en sa qualité de Conseil d'administration de l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement (UNIDIR), a approuvé, pour soumission à l'Assemblée générale, le rapport du Directeur de l'Institut sur les activités de cet organisme durant la période d'août 2003 à juillet 2004 ainsi que le programme de travail proposé et les estimations budgétaires pour l'exercice 2004-2005 (voir A/59/168). Le présent rapport, qui reprend les estimations mises à jour communiquées depuis lors par l'Institut pour examen au Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, est soumis à l'Assemblée dans le cadre de son examen de l'octroi pour 2005 d'une subvention imputée au budget ordinaire de l'Organisation des Nations Unies d'un montant de 227 600 dollars, qui devra être réévalué conformément aux ajustements techniques du budget-programme de l'exercice 2004-2005 à soumettre à l'Assemblée générale à l'occasion du premier rapport sur l'exécution du budget.

2. Dans le rapport sur les activités de l'Institut durant la période d'août 2003 à juillet 2004, il est dit que le Conseil a lancé un appel pressant en faveur du maintien de la subvention et des ajustements annuels des coûts. Le Conseil a en outre souligné que cette subvention remplissait deux fonctions capitales : en premier lieu, elle assurait l'indépendance de la Directrice de l'Institut, et donc l'impartialité du programme de recherche; deuxièmement, elle aidait la Directrice à mobiliser des contributions volontaires, et cette dernière fonction était particulièrement importante en raison des coupures actuelles dans le financement des programmes et projets de désarmement (A/59/168, par. 6).

3. Au chapitre 4 (Désarmement) [A/58/6 (chap. 4)] du budget-programme de l'Organisation pour l'exercice 2004-2005, approuvé par l'Assemblée générale dans sa résolution 58/71 A du 23 décembre 2003, figure un crédit de 561 600 dollars représentant la subvention biennale de l'ONU à l'UNIDIR. Nonobstant l'inscription du crédit nécessaire au budget-programme, une demande officielle de subvention est soumise chaque année à l'Assemblée générale, suivant la procédure établie. Pour 2005, la subvention demandée se monte à 227 600 dollars, chiffre qui sera ajusté après réévaluation des coûts dans le contexte du premier rapport sur l'exécution du budget.

4. À la section IV de sa résolution 44/201 B du 21 décembre 1989, l'Assemblée générale prieit le Secrétaire général de lui rendre compte tous les ans de la situation de l'Institut. Dans cette perspective, la situation financière actualisée de l'Institut, exposée en détail aux annexes I à IV de la présente note, peut se résumer comme suit :

a) Au début de 2004, les fonds disponibles se montaient à 1 108 000 dollars. Ce chiffre comprend un montant de 250 000 dollars nécessaire à titre de réserve de trésorerie opérationnelle pour 2004;

b) Pour 2004, les recettes totales sont estimées à 2 032 500 dollars consistant en : contributions volontaires des gouvernements et dons provenant d'autres sources (1 730 900 dollars), autres contributions interorganisations (24 000 dollars), intérêts créditeurs (50 000 dollars) et subventions imputées au budget ordinaire de l'ONU (227 600 dollars). Sur le montant total des contributions volontaires des gouvernements et dons d'autres sources, quelque 68 % seraient employés au financement de projets spéciaux et les 32 % restants à d'autres fins, y compris les dépenses d'administration;

c) Pour 2004, les dépenses totales sont estimées à 1 977 700 dollars, dont 83 300 dollars de dépenses d'appui aux programmes. Pour 2005, elles sont estimées à 2 412 400 dollars, dont 104 200 dollars pour les dépenses d'appui aux programmes;

d) Les fonds disponibles au début de 2005 sont estimés à 1 162 800 dollars, dont 312 400 dollars pour constituer une réserve de trésorerie opérationnelle.

**5. Si l'Assemblée générale décide d'approuver la recommandation du Conseil d'administration de l'UNIDIR, une subvention de 227 600 dollars, à réévaluer, sera accordée à l'Institut pour 2005. Il n'y aura pas lieu pour autant d'ouvrir un crédit additionnel au titre du chapitre 4 (Désarmement) du budget-programme de l'exercice biennal 2004-2005.**

## Annexe I

## Estimations des recettes et des dépenses pour 2004 et 2005

(En milliers de dollars des États-Unis)

Poste	2004 (estimation)	2005 (estimation)
A. Fonds disponibles en début d'année	1 108,0 <sup>a</sup>	1 162,8 <sup>c</sup>
B. Recettes		
Contributions volontaires des gouvernements et dons privés provenant d'autres sources	1 730,9 <sup>b</sup>	1 456,0 <sup>d</sup>
Subvention de l'Organisation des Nations Unies (budget ordinaire)	227,6	227,6 <sup>e</sup>
Autres contributions interorganisations	24,0	—
Intérêts	50,0	50,0
Recettes diverses	—	—
<b>Recettes totales</b>	<b>2 032,5</b>	<b>1 733,6</b>
C. Ajustements au titre de périodes antérieures	—	—
D. Engagements au titre de périodes antérieures	—	—
E. Montant total des fonds disponibles	3 140,5	2 896,4
F. Dépenses	1 977,7	3 412,4
G. Solde en fin d'année	1 162,8 <sup>c</sup>	484,0 <sup>f</sup>

<sup>a</sup> Dont un montant de 163 800 dollars nécessaire à titre de réserve de trésorerie opérationnelle pour 2003.

<sup>b</sup> Voir à l'annexe III le détail des recettes de l'UNIDIR tirées des contributions volontaires en 2004. Comprend le premier versement (882 000 dollars) de la Commission européenne sur sa contribution (1 500 000 euros) à un projet de 20 mois.

<sup>c</sup> Dont un montant de 250 000 dollars nécessaire comme réserve de trésorerie opérationnelle pour 2004.

<sup>d</sup> Voir à l'annexe III le détail des estimations des recettes de l'UNIDIR des contributions volontaires pour 2005. Comprend le second versement (956 235 dollars) de la Commission européenne sur sa contribution (1 500 000 euros) à un projet de 20 mois. Les estimations des autres contributions pour 2005 sont prudentes, mais on sait par expérience que le montant sera probablement plus élevé.

<sup>e</sup> Ce chiffre fera l'objet d'un ajustement technique à l'occasion du premier rapport sur l'exécution du budget.

<sup>f</sup> Dont 312 400 dollars nécessaires comme réserve de trésorerie opérationnelle pour 2005.

## Annexe II

## Estimations des ressources nécessaires pour 2004 et 2005

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Ressources nécessaires</i>	(a) 2004 <sup>a</sup> <i>estimation</i>	(b) 2005 <sup>a</sup> <i>estimation</i>	(c) = (b - a) <i>augmentation/ (diminution)</i>
<b>A. Dépenses directes de programme et d'administration</b>			
Traitements et dépenses communes de personnel	592,0	595,2	3,2
Honoraires et frais de voyage des consultants	93,3	142,9	49,6
Groupes spéciaux d'experts	127,2	229,8	102,6
Contrat de prestation de services personnels	837,5	1 161,9	324,4
Frais de voyage du personnel en mission	113,4	134,2	20,8
Autre formation spécialisée	5,0	–	(5,0)
Autres services contractuels	5,5	8,8	3,3
Représentation	14,0	6,0	(8,0)
Location d'une salle de conférence	4,0	4,0	–
Location de matériel de bureau	4,1	6,3	2,2
Location de matériel de conférence	2,0	2,0	–
Frais d'entretien	2,0	2,0	–
Frais bancaires	1,0	–	(1,0)
Communications	1,0	–	(1,0)
Papier pour reproduction interne	10,0	12,0	2,0
Abonnements et commandes renouvelables	2,5	2,5	–
Acquisition de matériel de bureau	76,9	–	(76,9)
Acquisition d'un télécopieur	1,0	1,0	–
Fournitures de papeterie et de bureau	1,0	1,0	–
Fournitures informatiques	1,0	1,0	–
<b>Total partiel A</b>	<b>1 894,4</b>	<b>2 310,6</b>	<b>416,2</b>
<b>B. Dépenses d'appui aux programmes</b>			
5 % de (total A moins subvention de l'ONU)	83,3	104,2	20,9
<b>Dépenses totales (total A + B)</b>	<b>1 977,7</b>	<b>2 414,8</b>	<b>437,1</b>
<b>C. Réserve de trésorerie opérationnelle</b>			
Au moins 15 % de (total A, moins subvention de l'ONU)	250,0	312,4	62,4
<b>Total (A + B + C)</b>	<b>2 227,7</b>	<b>2 727,2</b>	<b>499,5</b>

<sup>a</sup> Ces chiffres seront sans doute revus à la hausse lorsque les propositions de financement actuelles auront été confirmées.

## Annexe III

### Estimations révisées des recettes tirées des contributions volontaires, 2004 et 2005

(En dollars des États-Unis)

<i>Donateur</i>	<i>2004<sup>a</sup></i>	<i>2005<sup>a</sup></i>
<b>A. Contributions des gouvernements</b>		
Canada	32 143	–
États-Unis d'Amérique	50 000	–
France	330 000	330 000
Grèce	7 800	7 800
Inde	10 000	10 000
Luxembourg	2 000	2 000
Mexique	10 000	–
Norvège	265 137	90 000
République de Corée	10 000	10 000
Suisse	54 688	50 000
<b>Total partiel (A)</b>	<b>771 768</b>	<b>499 800</b>
<b>B. Dons provenant d'autres sources</b>		
Centre international de Bonn pour la conversion	2 500	–
Educational Fund to Stop Gun Violence	5 000	–
Commission européenne <sup>b</sup>	882 000	956 235
Institut universitaire de hautes études internationales <sup>c</sup>	15 536	–
Simons Foundation	14 514	–
Bureau de Genève du PNUD	39 600	–
<b>Total partiel (B)</b>	<b>959 150</b>	<b>956 235</b>
<b>Total des contributions volontaires (A + B)</b>	<b>1 730 918</b>	<b>1 456 035</b>

<sup>a</sup> Ces chiffres seront revus à la hausse lorsque les propositions de financement actuelles auront été confirmées.

<sup>b</sup> Contribution de 1 500 000 euros au projet de 20 mois intitulé « A Strategy for European Action on Small Arms, Light Weapons and Explosive Remnants of War ».

<sup>c</sup> Contribution de la France et de la Suisse par l'intermédiaire de l'Institut universitaire de hautes études internationales.

## Annexe IV

## État révisé des estimations des recettes tirées des contributions volontaires pour 2004

(En dollars des États-Unis)

<i>Donateur</i>	<i>Montant total des contributions</i>
<b>Montants reçus</b>	
Canada . . . . .	32 143
Mexique . . . . .	10 000
Norvège. . . . .	175 137
Suisse . . . . .	54 688
Centre international de Bonn pour la conversion . . . . .	2 500
Educational Fund to Stop Gun Violence . . . . .	5 000
Institut universitaire de hautes études internationales . . . . .	15 536
Simons Foundation . . . . .	14 514
Bureau de Genève du PNUD . . . . .	39 600
	<b>349 118</b>
<b>Montants annoncés</b>	
France . . . . .	330 000
Grèce . . . . .	7 800
Inde. . . . .	10 000
Luxembourg. . . . .	2 000
Norvège. . . . .	90 000
République de Corée. . . . .	10 000
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord. . . . .	50 000
Commission européenne . . . . .	882 000
	<b>1 381 800</b>
<b>Total . . . . .</b>	<b>1 730 918</b>